



# **REGLEMENT INTERIEUR**

## **du Tarot Club Alésien saison 2013-2014**

### Préambule :

Le règlement intérieur constitue la charte du Tarot Club Alésien. Il organise ses besoins spécifiques, son fonctionnement et son activité. Il est rédigé et modifié sous la responsabilité du bureau directeur.

### Article 1 : Les membres :

#### *1.1 Cotisation*

Les membres d'honneur ne payent pas de cotisation.

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de :

|                               |          |
|-------------------------------|----------|
| Joueur 1 <sup>ème</sup> série | 40 €uros |
| Joueur 2 <sup>ème</sup> série | 30 €uros |
| Joueur 3 <sup>ème</sup> série | 30 €uros |
| Joueur 4 <sup>ème</sup> série | 20 €uros |
| Joueur Non Classé             | 20 €uros |
| Nouveau Joueur                | 20 €uros |

Le montant de la cotisation est fixé annuellement par le conseil d'administration.

La cotisation doit être versée avant le 29 novembre de chaque année.

Toute cotisation versée au Club est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement de cotisation en cours d'année en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre.

#### *1.2 Admission de nouveau membre*

Les personnes désirant adhérer au Tarot Club Alésien devront remplir un bulletin d'adhésion avec Nom, Prénom, date de naissance, adresse postal et/ou courriel.

Pour les mineurs, ce bulletin est rempli par le représentant légal.

Cette demande doit être acceptée par le bureau. A défaut de réponse dans les quinze jours du dépôt du bulletin d'adhésion la demande est réputée avoir été acceptée.

Le présent règlement est remis à chaque nouvel adhérent.

Adresse du tarot club Alésien : maison des sports Rue Charles Guizot Tamaris 30100 Alès

### *1.3 Exclusions*

Un membre peut-être exclu pour les motifs suivants :

- Matériel détérioré
- Comportement dangereux
- Comportement agressif répété
- Etat d'ébriété
- Propos désobligeant envers les autres membres
- Comportement non conforme à l'éthique
- La diffamation publique du Tarot Club Alésien

L'exclusion peut-être temporaire avant de devenir définitive.

Cette décision doit-être prononcée par le bureau après avoir entendu les explications du membre contre lequel une procédure d'exclusion est engagée.

La décision sera notifiée par lettre recommandée avec AR.

### *1.4 Démission – Disparition*

Le membre démissionnaire devra adresser une lettre (postale ou informatique) au président ou secrétaire.

Le membre n'ayant pas réglé sa cotisation annuelle dans un délai d'un mois à compter de la date d'exigibilité sera considérée d'office comme démissionnaire.

En cas de décès, la qualité de membre s'éteint avec la personne.

## Article 2 : Fonctionnement :

Le tarot club Alésien assure des permanences chaque semaine :

- 3 après-midi par semaine : Mardi, Jeudi et vendredi à partir de 14 h 30.

L'objectif est l'initiation, l'accueil de nouveau joueur. Egalement pour les compétiteurs des entrainements possibles aux compétitions

- Le vendredi soir à partir de 20 h 30.

Les tournois hebdomadaires servant à la réalisation d'un challenge annuel.

Pour être classé dans le challenge, le joueur doit avoir participé à au moins 20 tournois du vendredi soir.

Ces permanences sont accessibles **aux seuls membres du club** et aux personnes licenciées à la fédération françaises de Tarot.

Pour les personnes qui viennent découvrir, elles sont admises 3 fois maximum. Ensuite, elles doivent devenir membre pour participer aux permanences.

Adresse du tarot club Alésien : maison des sports Rue Charles Guizot Tamaris 30100 Alès

Le tarot club Alésien organise également des sélectifs pour le compte du comité régional de Tarot du Languedoc Roussillon ainsi que des tournois.

En fin de saison, le club organise une journée récréative au cours de laquelle sont remis les résultats du challenge annuel.

Cette journée récréative est gratuite pour les partenaires, sponsors et pour les membres assidus (présence d'un tiers aux permanences du club soit après-midi ou vendredi soir).

Dans le cas contraire, les membres devront s'acquitter des frais de repas (montant autour de 20 €uros base année 2013) tout comme les accompagnants éventuels.

En fin de saison, l'assemblée générale ordinaire se réunit sur convocation du Président et/ou du secrétaire.

### Article 3 : Défraiement :

Afin de favoriser le développement du club, de permettre aux maximum de ces membres de participer aux compétitions et aux tournois, le club défraie les joueurs dans les conditions suivantes :

- Déplacement pour un tournoi, festival de tarot : Remboursement de 0,12 cts du km pour une voiture avec au moins 2 adhérents.
- Déplacement pour une compétition régionale de tarot : Remboursement de 0,12 cts du km pour une voiture avec au moins 2 joueurs.
- Déplacement pour une compétition National de tarot pour lequel le joueur est qualifié. Il est fourni en plus du défraiement du comité Languedoc Roussillon un forfait défini en début de saison en fonction du lieu, tableau en pièce jointe pour la saison 2013 – 2014.

Pour avoir droit au défraiement ci-dessus, les membres doivent remplir certaines conditions :

- Aucune condition pour le défraiement de trajet pour les compétitions.
- Etre présent au moins 30 % des permanences pour les forfaits championnats de France, sinon forfait de moitié.
- Etre présent au moins 50 % des permanences pour les défraiements trajet pour les tournois, festival.

Adresse du tarot club Alésien : maison des sports Rue Charles Guizot Tamaris 30100 Alès

## Article 4 : Dispositions diverses :

### *4.1 Modification.*

Le règlement intérieur est établi par le bureau du Tarot Club Alésien.

Il peut être modifié par le C.A. sur proposition du président ou du tiers des membres lors de l'assemblée générale.

Le nouveau règlement intérieur est remis à tous les membres qui en font la demande.

### *4.2 Publicité.*

Le règlement intérieur sera affiché dans la salle des permanences et remis avec la première licence.

Fait à ALES le 07 septembre 2013.

Le président

René GARDON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. Gardon', written over a horizontal line.

La secrétaire

Karine BOEYEART